



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements privés

Question écrite n° 117596

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes des membres de la fédération de l'hospitalisation privée (FHP) de Bourgogne-Franche-Comté suite à la baisse des tarifs depuis le 1er octobre 2006. En effet, la baisse des tarifs pratiqués fragilise la santé financière des cliniques. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire part de sa position sur la révision à la baisse des tarifs pour les établissements privés et s'il entend leur reverser la différence de manière à ne pas compromettre leur équilibre financier.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117596

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 février 2007, page 1208